selon le Règlement sur les produits dangereux



## SikaFix® AC-21

Date de révision 11/15/2024

Date d'impression 11/15/2024

#### **SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : SikaFix® AC-21

Autres moyens d'identifica-

tion

Donnée non disponible

Nom de la compagnie : www.sika.ca

Canada

Pointe-Claire, QC H9R 4A9

601, avenue Delmar

Sika Canada Inc.

Téléphone : (514) 697-2610 / 1 (800) 933-7452

Fac-similé : (514) 694-2792

Adresse de courrier électro-

nique

ehs@ca.sika.com

Numéro de téléphone en cas :

d'urgence

CANUTEC (frais virés) (613) 996-6666 (24 hours)

Utilisation recommandée du

produit chimique et restric-

tions d'utilisation

Pour plus d'informations, se référer à la fiche technique du

produit.

#### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4

Corrosion de la peau : Catégorie 1

Dommages occulaires

graves

Catégorie 1

Sensibilisation de la peau : Catégorie 1

Éléments étiquette SGH



## SikaFix® AC-21

Date de révision 11/15/2024

Date d'impression 11/15/2024

Pictogrammes de danger





Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves

lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Déclarations sur la sécurité :

#### Prévention:

P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ auditive.

#### Intervention:

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un méde-

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

## Entreposage:

P405 Garder sous clef.

#### Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimi-

selon le Règlement sur les produits dangereux



## SikaFix® AC-21

Date de révision 11/15/2024

Date d'impression 11/15/2024

nation des déchets agréée.

## Étiquetage supplémentaire

Il n'y a pas d'ingredients de toxicité aiguë inconnue utilisée dans un mélange à une concentration >= 1%.

#### **Autres dangers**

Inconnu.

#### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

#### Composants

Nom Chimique	No. CAS	Classification	Concentra-
			tion (% w/w)
2,2'-oxydiéthanol	111-46-6	Acute Tox. 4; H302	>= 30 - < 60
2-[2-(diméthylamino)ethoxy]éthanol	1704-62-7	Acute Tox. 4; H312	>= 5 - < 10
		Skin Corr. 1B; H314	
		Eye Dam. 1; H318	
1,4-diazabicyclooctane	280-57-9	Flam. Sol. 1; H228	>= 1 - < 5
		Acute Tox. 4; H302	
		Skin Irrit. 2; H315	
		Eye Dam. 1; H318	
N-[2-[2-(dimethylamino) ethoxy]	189253-72-3	Acute Tox. 4; H302	>= 1 - < 5
ethyl]-N-methyl-1,3-propandiamine		Skin Corr. 1B; H314	
		Eye Dam. 1; H318	
		Skin Sens. 1; H317	

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

#### **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en

consultation.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

Consulter un médecin après toute exposition importante.

En cas de contact avec la

peau

: Ôter immédiatement les vêtements et les chaussures conta-

minés.

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Un traitement médical immédiat est nécessaire car les corrosions cutanées non traitées donnent des blessures qui guéris-

sent lentement et difficilement.

En cas de contact avec les : L'aspersion des yeux, même par de petites quantités, suffit à



## SikaFix® AC-21

Date de révision 11/15/2024

Date d'impression 11/15/2024

yeux provoquer des lésions irréversibles et la cécité.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

Retirez les lentilles de contact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

Symptômes et effets les plus :

importants, aigus et différés

Les dommages à la santé peuvent être retardés.

effets corrosifs effets sensibilisants Gêne gastro-intestinale Réactions allergiques

Dermatite

Nocif en cas d'ingestion.

Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux.

Provoque de graves brûlures.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

## **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Utiliser un équipement de protection personnelle. Refusez l'accès aux personnes non protégées.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les

égouts.

Sika<sup>®</sup>

## SikaFix® AC-21

Date de révision 11/15/2024

Date d'impression 11/15/2024

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le : confinement et le nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglo-

mérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimi-

nation.

## **SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explosion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition profession-

nelle (voir le chapitre 8).

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Équipement de protection individuelle, voir la section 8. Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles ce mélange est utilisé.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'appli-

cation.

Suivez les mesures d'hygiène standards lors de la manipula-

tion des produits chimiques.

Conditions de stockage

sures

Garder dans le contenant original.

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer

verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Stocker conformément à la réglementation locale.

Matières à éviter : Produits explosifs

Agents d'oxydation Gaz toxiques

Produit dangereux lorsqu'il est mouillé

Solides inflammables Peroxydes organiques Liquides toxiques

Substances spontanément combustibles



## SikaFix® AC-21

Date de révision 11/15/2024

Date d'impression 11/15/2024

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
1,4-diazabicyclooctane	280-57-9	LMPT	1 ppm 4.6 mg/m3	CA ON OEL

Mesures d'ordre technique

L'utilisation d'une ventilation adéquate devrait suffire pour limiter l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques. Si l'utilisation de ce produit génère de la poussière, des émanations, des gaz, des vapeurs ou une suspension dans l'atmosphère de gouttelettes microscopiques, utilisez une enceinte d'isolement, un système de ventilation par aspiration à la source ou toute autre mesure d'ingénierie convenable pour limiter l'exposition des travailleurs aux limites obligatoires de dose.

## Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d' air approuvée par NIOSH, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

La classe de filtre de l'appareil respiratoire doit convenir à la concentration maximale prévue du contaminant (gaz/vapeur/aérosols/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit. Si cette concentration est dépassée, utiliser un appareil autonome de protection respiratoire.

Protection des mains Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des

> gants résistants aux produits chimiques conformes aux normes et règles approuvées doivent être portés en tout temps lorsqu'on manipule les produits chimiques.

Protection des yeux Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des

lunettes protectrices conformes aux normes et règles ap-

prouvées doivent être portées.

Protection de la peau et du

corps

Choisir un protecteur corporel selon son type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spé-

cificités du poste de travail.

Mesures d'hygiène Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après

la manipulation du produit.

Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protec-

selon le Règlement sur les produits dangereux



## SikaFix® AC-21

Date de révision 11/15/2024

Date d'impression 11/15/2024

tion avant d'entrer dans les zones à manger. Se laver à fond après manipulation.

#### **SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

liquide Aspect

Couleur Donnée non disponible

Odeur légère

Seuil de l'odeur Donnée non disponible

pН Sans objet

Point/ intervalle de fusion /

Point de congélation

Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition Donnée non disponible

Point d'éclair > 101 °C (214 °F)

(Méthode: vase clos)

Taux d'évaporation Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Donnée non disponible

Pression de vapeur Donnée non disponible

Densité de vapeur relative Donnée non disponible

Densité env. 1.07 g/cm3 (20 °C (68 °F))

Solubilité

Solubilité dans l'eau insoluble

Solubilité dans d'autres Donnée non disponible

selon le Règlement sur les produits dangereux



## SikaFix® AC-21

Date de révision 11/15/2024

Date d'impression 11/15/2024

solvants

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : > 20.5 mm2/s ( 40 °C (104 °F))

Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

#### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions

normales d'utilisation.

Stabilité chimique : Ce produit est chimiquement stable.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter : Donnée non disponible

Produits incompatibles : Donnée non disponible

Produits de décomposition

dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les indications.

## **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

## Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

#### **Composants:**

## 1,4-diazabicyclooctane:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat): 700 mg/kg

selon le Règlement sur les produits dangereux



## SikaFix® AC-21

Date de révision 11/15/2024

Date d'impression 11/15/2024

#### Corrosion et/ou irritation de la peau

Provoque de graves brûlures.

## Lésion/irritation grave des yeux

Provoque de graves lésions des yeux.

## Sensibilisation cutanée ou respiratoire

### Sensibilisation de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

## Sensibilisation des voies respiratoires

Non classifié à cause de données insuffisantes.

## Mutagénécité de la cellule germinale

Non classifié à cause de données insuffisantes.

## Cancérogénicité

Non classifié à cause de données insuffisantes.

IARC Sans objet

OSHA Sans objet

NTP Sans objet

#### Toxicité pour la reproduction

Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### STOT - exposition unique

Non classifié à cause de données insuffisantes.

### STOT - exposition répétée

Non classifié à cause de données insuffisantes.

Une fois sensibilisé, une réaction allergique grave peut survenir même lors d'une exposition de faible niveau.

## Toxicité par aspiration

Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

## Écotoxicité

## **Composants:**

#### N-[2-[2-(dimethylamino) ethoxy] ethyl]-N-methyl-1,3-propandiamine:

Toxicité pour la daphnie et : CE50 (Daphnia (Daphnie)): > 100 mg/l

les autres invertébrés aqua- Durée d'exposition: 48 h

tiques

selon le Règlement sur les produits dangereux



## SikaFix® AC-21

Date de révision 11/15/2024

Date d'impression 11/15/2024

#### Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

#### Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

## Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### Autres effets néfastes

## **Produit:**

Information écologique sup-

plémentaire

Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précau-

tions d'usage.

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les

égouts et cet conduits d'évacuation.

## SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-

produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les

autorités locales.

Emballages contaminés Les contenants vides doivent être acheminés vers une instal-

lation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimi-

nation ou recyclage.

## **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

## Réglementations internationales

**IATA-DGR** 

UN/ID No. UN 2735

Nom d'expédition Amines, liquid, corrosive, n.o.s.

(2-[2-(dimethylamino)ethoxy]ethanol)

Classe Groupe d'emballage Ш

Étiquettes Corrosive 856

Instructions de conditionne-

ment (avion cargo)

Instructions de conditionne-

ment (avion de ligne)

852

selon le Règlement sur les produits dangereux



## SikaFix® AC-21

Date de révision 11/15/2024

Date d'impression 11/15/2024

**Code IMDG** 

No. UN : UN 2735

Nom d'expédition : AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.

(2-[2-(dimethylamino)ethoxy]ethanol)

Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 8
EmS Code : F-A, S-B
Polluant marin : non

## Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## Réglementation nationale

**TDG** 

No. UN : UN 2735

Nom d'expédition : AMINES LIQUIDES, CORROSIVES, N.S.A.

(2-[2-(diméthylamino)ethoxy]éthanol)

Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 8
Code ERG : 153
Polluant marin : non

## Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

#### **SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

## Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

#### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Texte complet d'autres abréviations

CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris

en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.

CA ON OEL / LMPT : Limite moyenne pondéréé dans le temps (LMPT)

ADR : Accord européen relatif au transport international des mar-

chandises Dangereuses par Route

CAS : Chemical Abstracts Service
DNEL : Derived no-effect level

11 / 13

selon le Règlement sur les produits dangereux



## SikaFix® AC-21

Date de révision 11/15/2024

Date d'impression 11/15/2024

EC50 Half maximal effective concentration

**GHS** Globally Harmonized System

International Air Transport Association IATA

International Maritime Code for Dangerous Goods **IMDG** 

LD50 Median lethal dosis (the amount of a material, given all at

once, which causes the death of 50% (one half) of a group of

test animals)

LC50 Median lethal concentration (concentrations of the chemical in

air that kills 50% of the test animals during the observation

MARPOL International Convention for the Prevention of Pollution from

Ships, 1973 as modified by the Protocol of 1978

Occupational Exposure Limit OEL

**PBT** Persistent, bioaccumulative and toxic **PNEC** Predicted no effect concentration

Regulation (EC) No 1907/2006 of the European Parliament REACH

and of the Council of 18 December 2006 concerning the Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH), establishing a European Chemicals Agency

**SVHC** Substances of Very High Concern

Very persistent and very bioaccumulative vPvB

#### Avis au lecteur:

Les renseignements contenus dans la fiche signalétique s'appliquent seulement au produit particulier de Sika Canada, identifié et décrit aux présentes. Ces renseignements ne sont pas destinés à traiter, ni ne traitent l'utilisation ou l'application du produit identifié de Sika, en combinaison avec aucun autre matériel, produit ou processus. Tous les renseignements énoncés aux présentes sont fondés sur les données techniques relatives au produit identifié, que Sika croit fiables à la date des présentes. Avant d'utiliser un produit quelconque de Sika, l'utilisateur doit toujours lire et suivre les avertissements et instructions de la plus récente fiche technique du produit, l'étiquette du produit et la fiche siqnalétique du produit particulier de Sika, disponibles sur notre site Internet et/ou au numéro de téléphone ci-inclus.

SIKA N'OFFRE AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, NI N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ DÉCOULANT DESDITS RENSEIGNEMENTS OU DE LEUR UTILISATION. SIKA NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES PARTICULIERS OU CONSÉCUTIFS EN VERTU DE QUELQUE THÉORIE JURIDIQUE QUE CE SOIT. SIKA DÉCLINE ÉGALEMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À L'UTILISATION DE CE PRODUIT D'UNE MANIÈRE QUI VIOLE UN QUELCONQUE BREVET OU QUI CONTREVIENT AUX DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DES TIERS.

Toutes les ventes de produits Sika sont sous réserve de ses modalités de vente courantes disponibles sur le site Internet www.sika.ca ou en téléphonant au 514-697-2610.

Date de révision 11/15/2024 : mm/jj/aaaa Format de la date



## SikaFix® AC-21

Date de révision 11/15/2024

Date d'impression 11/15/2024

Préparé par : R & D de Sika Canada Inc.

Numéro de produit : 459,126

CA / 3F